

Phase 1 de l'évaluation du prêt canadien aux apprentis

Depuis janvier 2015, le gouvernement du Canada octroie des prêts dans le cadre du programme de prêt canadien aux apprentis afin d'aider davantage d'apprentis inscrits dans un métier désigné Sceau rouge à terminer leur formation et d'encourager plus de Canadiens à envisager une carrière dans les métiers spécialisés.

LE PRÊT CANADIEN AUX APPRENTIS OFFRE :

jusqu'à 4 000 \$ par période de formation technique à temps plein aux apprentis admissibles ;

l'admissibilité au Programme d'aide au remboursement pour ceux qui éprouvent des difficultés à rembourser leur prêt.

Les autres mesures de soutien offertes aux apprentis par le gouvernement du Canada comprennent les subventions aux apprentis, les prestations d'assurance-emploi, les déductions et crédits fiscaux ainsi que le programme de développement des compétences des apprentis.

Les provinces et territoires proposent également des mesures de soutien pour les apprentis; celles-ci varient selon les juridictions.

RÉSULTATS DE LA PHASE I DE L'ÉVALUATION

Le prêt canadien aux apprentis répond à un besoin, car il est versé en temps opportun et aide à couvrir les coûts de formation technique des apprentis. Certains apprentis n'auraient pas été en mesure de suivre leur formation sans ce prêt.

En 2015, 20 236 demandes de prêts ont été soumises et 75,6 % (15 289) d'entre elles ont été approuvées, ce qui porte les versements totaux à 58,8 millions de dollars.

Le montant moyen octroyé par prêt était de 3 845 \$, ce qui laisse présumer que la majorité des demandeurs ont réclamé le montant maximum de 4 000 \$.

La mise en œuvre du programme s'est bien déroulée et peu (ou pas) de problèmes se sont présentés. Les participants ont trouvé le processus d'application très simple.

Le niveau de connaissance et de compréhension des apprentis à l'égard du programme pourrait être amélioré.

CONSIDÉRATIONS

Répondre à l'innovation en matière de prestation de formation technique (p. ex. formation en ligne).

Les intervenants du programme bénéficieraient de l'obtention de renseignements plus détaillés sur les modalités de remboursement des prêts.